



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Palézieux

Le Conseil communal a accepté mardi soir le projet par 22 voix contre 7 et une abstention

### **Palézieux donne son feu vert pour le futur établissement de détention pour mineurs**

**Le Conseil communal de Palézieux a donné hier soir mardi son accord au projet d'établissement de détention pour mineurs. La Municipalité et le Conseil d'Etat se réjouissent de cette décision. Le projet va ainsi pouvoir se poursuivre avec à terme une mise en exploitation prévue pour fin 2012.**

La décision du Conseil communal de Palézieux, prise mardi soir, réjouit la Municipalité et le Conseil d'Etat. Ce projet indispensable et nécessaire peut désormais être mis en œuvre. Selon le calendrier, il s'agira d'établir un plan d'affectation cantonal, d'organiser un concours d'architecture puis sur la base de ce dernier, de développer et mettre en œuvre le projet définitif. L'ouverture de l'établissement de détention pour mineurs est prévue pour fin 2012. Le coût global de l'ouvrage est estimé à 33 millions et il devrait engendrer la création de près de 80 postes de travail.

Dans l'immédiat, le Conseil d'Etat et la Municipalité tiennent conjointement à continuer le partenariat qui les lie depuis le début du projet, en misant particulièrement sur la transparence et la clarté de l'information, estimant essentiel que la population de Palézieux soit tenue au courant des développements du projet.

Dans cet esprit, il convient de signaler que le jeudi 15 mai prochain à 20h, une séance d'information publique sera organisée pour la population de Palézieux à la salle polyvalente, en présence des autorités municipales et du chef du département de l'Intérieur, le conseiller d'Etat Philippe Leuba. Dès la semaine prochaine, une édition spéciale du journal local communal paraîtra, présentant un dossier sur le projet. Enfin, le site Internet de la commune de Palézieux va consacrer une page spéciale au projet, avec une rubrique «questions les plus fréquemment posées» qui permettront à tout un chacun de se renseigner.

Municipalité de Palézieux et Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud  
Lausanne, le 30 avril 2008

**Renseignements :**

**DINT, Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, 021 316 41 51**

**Philippe Taillens, syndic de Palézieux, 079 466 88 33**